



SE SITUER | SE PERFECTIONNER | ÊTRE ACCOMPAGNÉ

GUIDE DE LA FORMATION INITIALE

des personnels d'inspection et des personnels de direction

2025-2026

PROMOTION
« Anita Conti »

GUIDE DE LA FORMATION INITIALE des personnels d'inspection et des personnels de direction

2025-2026

Chères et chers personnels de direction,
chères inspectrices, chers inspecteurs,

Je tiens à vous adresser mes plus sincères félicitations pour votre réussite aux concours. Que vous soyez passés par la voie des concours internes, de la troisième voie, ou que vous ayez intégré la fonction par liste d'aptitude ou par détachement, vous avez choisi des métiers au cœur du service public de l'éducation, des missions essentielles pour notre société.

S'engager dans une carrière de personnel d'encadrement au sein de l'Éducation nationale, c'est avant tout un engagement fort en faveur de la réussite de nos élèves, mais aussi une lourde responsabilité envers les équipes pédagogiques qui seront placées sous votre autorité. Vous avez désormais la charge de veiller à ce que la trajectoire de réussite de nos élèves s'accompagne d'un leadership éclairé auprès des adultes qui les accompagneront au quotidien.

Ces nouvelles fonctions vous offriront l'opportunité d'évoluer dans des contextes professionnels complexes et stimulants, de prendre part à des défis ambitieux. Vous serez les piliers des politiques éducatives, ceux qui, sur le terrain, incarneront et mettront en œuvre les grandes orientations de l'Éducation nationale. Votre capacité à penser à long terme tout en agissant dans l'urgence de la proximité sera déterminante pour le succès de votre mission.

C'est par votre engagement personnel, votre créativité, et votre professionnalisme que vous guiderez les équipes vers une amélioration continue de l'École de la République. Vous en êtes désormais les garants. Durant cette première année et dans les deux années à venir, l'IH2EF ainsi que vos académies vous accompagneront dans le perfectionnement des compétences nécessaires à l'exercice de vos nouvelles responsabilités.

La formation qui vous est proposée est exigeante, à la fois théorique et pragmatique, et elle se veut un véritable tremplin pour le développement de vos compétences tout au long de votre carrière. Ce parcours exige votre implication personnelle, car vous en êtes les premiers moteurs. C'est en vous investissant pleinement dans votre formation, en la personnalisant et en vous engageant dans toutes les activités qui vous seront proposées, que vous pourrez en tirer le meilleur et enrichir votre parcours professionnel.

Je vous encourage à saisir dès maintenant les nombreux outils et ressources qui s'offrent à vous. Faites preuve de curiosité, questionnez vos pratiques, et adoptez une posture de réflexion constante tout au long de votre formation. Cela vous permettra de construire un parcours riche et stimulant.

Je suis convaincu que cette nouvelle étape de votre carrière vous apportera une grande satisfaction, tant sur le plan professionnel que personnel. Merci d'avoir fait ce choix ambitieux et porteur de sens.

Charles Torossian

SOMMAIRE

/ Le mot du directeur	2
/ Promotion Anita Conti	6
/ Objectifs de la formation	7
/ Le cadre de la formation	8
Une formation en alternance sur trois ans	8
100 h à l'IH2EF	8
54 h en académie	8
En responsabilité sur son lieu d'affectation	8
/ Modalités pédagogiques	12
Maquettes pédagogiques	12
Approche par compétences	12
Compétences pour la formation initiale	13
Personnalisation de la formation	13
/ Les acteurs de la formation	14
Au niveau national	14
L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation	14
Les acteurs de l'Institut	15
Au niveau académique	15
Le délégué académique à la formation des personnels d'encadrement	15
Le responsable opérationnel de la formation	16
L'équipe académique des formateurs	16
Sur le lieu d'exercice	16
L'inspecteur tuteur	16
Le chef d'établissement référent	17
Le chef d'établissement d'affectation	17
/ La formation statutaire	18
Des séminaires à l'Institut	18
Un cycle nationale de conférences	21
Une formation hybride	22
Espace numérique de la promotion	22
Les modules en autoformation	22
Les modules supports de l'année de la formation statutaire	24
D'autres modules pour les 2 ^e et 3 ^e années de la formation initiale	25
D'autres parcours pour aller plus loin	25
/ Contact	26

Promotion Anita Conti

Le choix du nom de la promotion « Anita Conti » résulte d'un vote impliquant 1 566 participants - agents de l'institut, experts associés, et membres de la promotion précédente - qui a conféré à Anita Conti 36% des suffrages, contre 13% pour le 2e nom.

Le processus de nomination des promotions à l'IH2EF est profondément symbolique. Il vise à associer les valeurs et l'impact d'une personnalité significative à la formation des nouveaux encadrants. En cette année de la Mer, cette dénomination est l'occasion de rendre hommage à Anita Conti, première femme océanographe française et première femme militaire embarquée sur un navire de la Marine nationale durant la Seconde guerre mondiale. Avec ses reportages et photographies, lors de ses navigations sur des chalutiers aux côtés des pêcheurs à Terre-Neuve, elle a donné naissance à une prise de conscience sur les problèmes environnementaux et montré que la mer n'est pas une ressource inépuisable.

Le choix du nom pour une promotion est également une opportunité de forger une identité commune et renforcer le sentiment d'appartenance parmi les stagiaires. Chaque promotion, en portant le nom d'une personnalité marquante, s'inspire des qualités et des réalisations de celle-ci, se projetant dans un modèle de réussite et d'engagement.

Pionnière de l'océanographie française, éclairceuse des mondes marins

Anita Conti fut la première femme océanographe française. Née Anita Caracotchian en 1899, elle s'impose dès les années 1930 dans le monde très masculin de la mer. Scientifique autodidacte, elle embarque sur des chalutiers, des morutiers et des navires militaires pour observer, mesurer et comprendre. Son approche allie rigueur scientifique, regard humaniste et engagement environnemental.

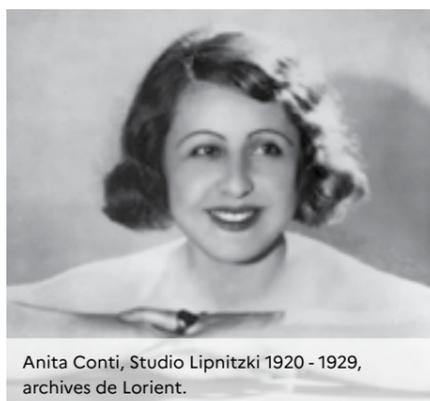
Elle marque l'histoire maritime par une pensée novatrice et profondément ancrée dans la réalité des mers : cartographe visionnaire, elle organise les premières zones de pêche françaises, alerte très tôt sur la surexploitation des océans, et croise les savoirs empiriques des marins avec une

observation écologique fine. Elle invente également de nouvelles pratiques halieutiques en Afrique de l'Ouest, en collaboration avec les communautés locales.

Durant la Seconde Guerre mondiale, elle participe à des missions navales de déminage en Manche et en mer du Nord, devenant ainsi la première femme embarquée sur des bâtiments militaires français.

Son œuvre littéraire (Racleurs d'océans, L'Océan, les bêtes et l'homme) et photographique (plus de 45 000 clichés) constitue un patrimoine unique sur le monde maritime du XXe siècle.

Chevalier de la Légion d'honneur, elle demeure une figure inspirante de la recherche, de l'écologie et de l'émancipation féminine.



Objectifs de la formation

La formation initiale des personnels de direction et des personnels d'inspection du premier et du second degrés de l'Éducation nationale a pour ambition de construire une identité professionnelle, prenant appui sur les valeurs fondamentales de la République française, commune à l'ensemble des personnels d'encadrement.

Cette formation s'adresse aux nouveaux cadres intégrant les corps d'inspection et de personnels de direction recrutés par concours, par inscription sur liste d'aptitude et par détachement.

Ces personnels font vivre le service public de l'Éducation nationale dans un contexte en évolution constante. Leurs missions leur confèrent un rôle opérationnel essentiel dans la mise en œuvre concertée et partagée des politiques éducatives. Pour cela, ils agissent au service des parcours des élèves en soutenant des dynamiques locales, partenariales et interprofessionnelles.

Leur action s'inscrit dans la complexité du système éducatif. Ils contribuent à la gestion et la valorisation des ressources humaines. Ils impulsent et accompagnent les pratiques professionnelles collectives et individuelles des équipes.

Ces cadres contribuent activement à la réussite de tous les élèves par l'exercice d'un leadership pédagogique, par leur expertise didactique, leur aptitude au pilotage d'un établissement public local d'enseignement ou d'une circonscription. Ils sont les acteurs centraux des évolutions pédagogiques et éducatives qu'ils impulsent, coordonnent et évaluent.

La formation portée par l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation et par les académies a pour objectif de développer les compétences nécessaires à l'exercice des métiers de personnel de direction et de personnel d'inspection.

La formation accompagne une prise de responsabilité immédiate qui articule exercice effectif des fonctions sur le lieu d'affectation et sessions de formation organisées à l'Institut ou en académie. Elle est complétée, en années 2 et 3, par un cycle de conférences, des parcours en autoformation et un stage d'ouverture au sein d'une entreprise, dans une structure publique externe à l'Éducation nationale ou à l'international. Des actions de formations sont également proposées en académie.

Les contenus et les modalités de formation sont conçus pour apporter les dimensions réflexives permettant à ces nouveaux personnels d'encadrement de changer leur posture, d'identifier clairement leur nouveau positionnement dans l'institution scolaire et de construire de nouveaux gestes professionnels. Ils s'appuient sur les acquis de la recherche, des situations concrètes ainsi que sur l'expérience des stagiaires.

Le cadre de la formation

Une formation en alternance sur trois ans

La formation initiale des cadres pédagogiques est nationale. Les nouvelles maquettes de formation publiées en juin 2024 et que vous pouvez retrouver sur le site de l'IH2EF inscrivent la formation sur trois années afin de permettre aux nouveaux personnels de direction et inspecteurs de développer pleinement et progressivement leurs compétences.

Après la première année de formation statutaire qui aboutit à la procédure de titularisation, les nouveaux cadres pédagogiques poursuivent leur parcours de formation pendant deux années, en académie et à l'IH2EF.

Une première année de stage (formation statutaire) pour s'engager pleinement dans ses nouvelles responsabilités.

La formation articule au mieux les différents contextes de l'alternance proposée aux stagiaires. Elle s'appuie depuis 2022 sur un référentiel de compétences pour la formation commun à tous les acteurs afin d'assurer une lisibilité et une mise en cohérence entre les différents niveaux de formation.

→ La première année de formation s'organise de la façon suivante :



100 H À L'IH2EF

L'IH2EF conçoit les contenus et définit les compétences à développer au cours de la formation.

L'institut s'assure de la complémentarité avec les académies en animant, en relation avec la direction de l'encadrement, le réseau national des délégués académiques à la formation des personnels d'encadrement

En partenariat avec les régions académiques et les académies, il produit le cadre de référence, les maquettes de formation et référentiels de compétences, garantissant le caractère national et la cohérence de la formation des personnels d'encadrement sur l'ensemble du territoire.



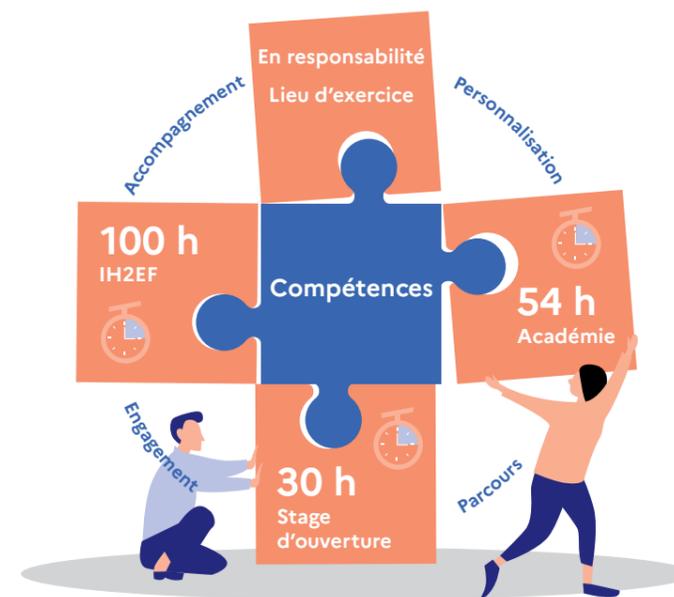
54 H EN ACADÉMIE

Chaque académie organise, en cohérence avec le cadre proposé par le niveau national, la partie locale de la formation initiale afin de proposer un accompagnement de chaque stagiaire au plus près de son territoire d'exercice. Elle s'appuie sur les outils proposés par l'IH2EF.



EN RESPONSABILITÉ SUR SON LIEU D'AFFECTATION

Chaque stagiaire est affecté dès sa prise de fonction dans un EPLE, une circonscription ou une académie. Il y exerce, en pleine responsabilité, les fonctions pour lesquelles il a été recruté.



→ Deux années de formation continuée pour consolider ses compétences, explorer pleinement ses responsabilités et envisager ses premières transitions professionnelles

La formation initiale se consolide, après la titularisation, pendant les deuxième et troisième années d'exercice. Au cours de cette période, cinq à sept journées de formation complémentaires chaque année sont recommandées en académie ou à l'IH2EF, en présence et à distance.

Il s'agit de poursuivre le parcours initié au cours de la première année de formation en s'appuyant sur les trajectoires de développement des compétences. Les analyses réflexives successives effectuées en cours de la première année, en relation avec le référent ou le tuteur, sont autant de points d'appui pour identifier, parmi les offres

académiques et nationale, les éléments complémentaires de formation qui permettront d'installer durablement une aisance professionnelle. Le e-portfolio proposé par l'Institut est un soutien méthodologique que chaque stagiaire gagnera à s'approprier rapidement.

Cette étape, essentielle, est également une préparation vers une évolution de carrière et une prise de responsabilités plus importantes. Elle sera complétée par des formations continues et des adaptations à l'emploi lors des principales transitions professionnelles.

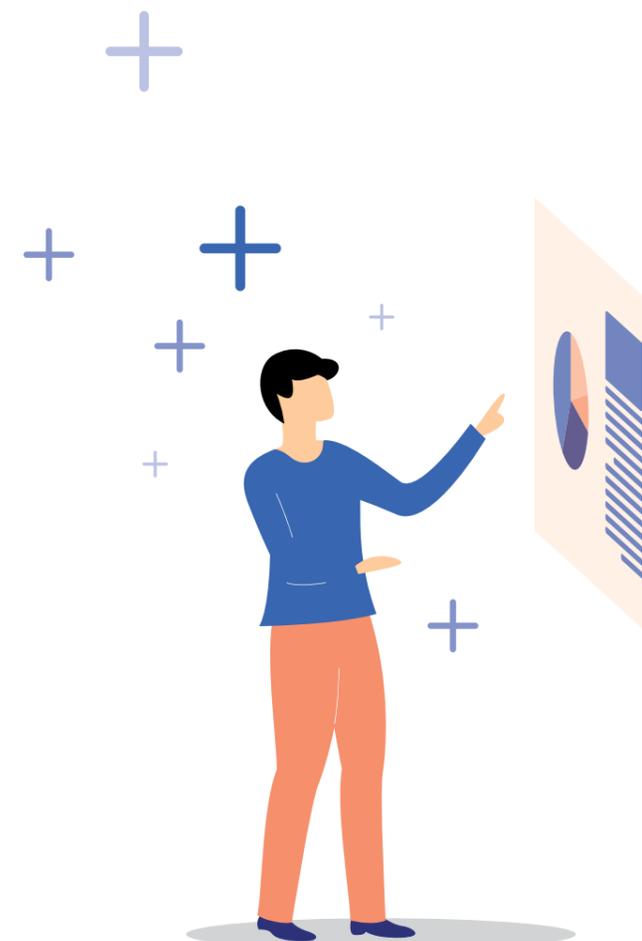
Au cours de ces deux années, l'académie d'affectation organise le stage d'ouverture qui peut être effectué en entreprise, au sein d'une entité publique externe au ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse ou encore dans le cadre d'une mobilité internationale.

Les académies proposent de nombreuses formations adaptées auxquelles s'ajoutent la mise à disposition par l'IH2EF, d'une part de parcours en autoformation permettant d'approfondir certaines connaissances ou compétences (fondamentaux du management, école inclusive...) et d'autre part, des dispositifs de formation spécifiques complémentaires.

Au cours de leur deuxième année d'exercice, les jeunes titulaires sont invités à participer à des communautés d'apprentissage. Elles sont constituées à la fin de la première année. Elles questionnent des thématiques définies avec l'inspection générale comme le climat scolaire, les parcours d'orientation et liaisons inter-dégrés, les valeurs de l'école de la République, le leadership pédagogique et le management...

Chaque communauté, à l'échelle nationale, est accompagnée par des experts associés. Les participants explorent des situations professionnelles vécues, les problématisent puis les mettent en perspective. Ils bénéficient d'apports extérieurs de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ou d'universitaires qui les accompagnent dans leur progression et leurs questionnements. Un temps de restitution de leurs travaux est organisé au cours de cette seconde année.

Lors de la troisième année de formation initiale, la formation « asseoir son développement professionnel » est proposée à l'IH2EF. Elle permet de poursuivre son développement professionnel en questionnant les pratiques maintenant installées, les automatismes, le rapport au temps et aux urgences. Elle permet de prendre un peu de distance réflexive sur sa pratique et de se projeter dans la suite de son évolution professionnelle en conservant une dynamique de formation continue.



Modalités pédagogiques

En s'appuyant sur les apports de la recherche, l'IH2EF a élaboré le cadre et les outils pédagogiques à destination de l'ensemble des acteurs, permettant d'assurer une cohérence globale de la formation.

Maquettes pédagogiques

Les nouvelles maquettes 2024 – 2027 de la formation initiale des personnels de direction et des inspecteurs sont publiées sur le site de l'IH2EF. Les [trois maquettes](#) définissent, autour de quatre axes, les objectifs de formation qui doivent être abordés au cours des années de formation.

Une [annexe](#), également disponible sur le site, permet de distinguer ce qui est traité en académie ou sur le lieu d'exercice, de ce qui est abordé à l'IH2EF, pour chacune des trois années.

Approche par compétences

Accompagné par des acteurs universitaires et en relation avec les académies, l'IH2EF construit la démarche pédagogique de la formation initiale sur la base d'une approche par compétences qui donne le cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs, responsables, formateurs, référents, tuteurs et stagiaires, que ce soit au niveau national ou au niveau académique.

Cette approche renforce les dimensions réflexives de la formation en donnant aux stagiaires et aux formateurs les outils méthodologiques permettant d'identifier les trajectoires de développement de chaque compétence. Les sta-

giaires sont en mesure de s'auto-positionner avec l'accompagnement de leur référent ou tuteur.

L'approche par compétences développe la réflexivité et constitue la trame pour les échanges avec les autres acteurs de la formation. Un portfolio numérique permet de se positionner sur la trajectoire de développement de la compétence et constitue un outil favorisant le développement professionnel et la personnalisation de parcours de formation.

Compétences pour la formation initiale



Personnalisation de la formation

La personnalisation de la formation relève d'une volonté partagée entre l'institut et les académies d'adapter les parcours de formation aux trajectoires professionnelles antérieures des lauréats et aux différents rythmes d'acquisition des connaissances et des compétences visées dans les maquettes. Le recteur, en début d'année de stage, définit le parcours personnalisé de formation de chaque stagiaire en tenant compte des compétences acquises dans ses fonctions antérieures. Il arrête les aménagements nécessaires.

Tout au long de l'année de stage, puis au cours des deux années qui suivent, l'institut et les académies proposent aux stagiaires des modalités variées pour adapter les différents temps de formation. Pour cela ils s'appuient sur l'approche

par compétences mise en œuvre dans la formation initiale.

L'IH2EF propose aux stagiaires de nombreuses possibilités de personnalisation. Lors des séminaires, ils doivent faire des choix parmi les ateliers proposés et certaines conférences. Ils peuvent également s'inscrire à des modules complémentaires facultatifs. Ces choix sont effectués par chaque stagiaire en amont du séminaire, en fonction de son appétence, de son expérience et de ses positionnements successifs sur le référentiel de compétences. Ainsi, chacun se construit un parcours personnalisé adapté à son profil et à ses besoins.

Les acteurs de la formation

Au niveau national

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) est un service à compétence nationale rattaché au secrétaire général du ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Il est installé sur la technopole du Futuroscope, près de Poitiers, depuis 1997.

L'IH2EF forme les personnels de direction et les inspecteurs du premier et du second degrés de l'Éducation nationale, les cadres occupant des emplois de direction de l'enseignement supérieur, les cadres administratifs, les médecins scolaires et des cadres supérieurs occupant des emplois de haut encadrement.

Les formations sont conçues par des équipes d'experts métiers et d'ingénieurs de formation qui sollicitent des experts de haut niveau (inspecteurs généraux, professeurs d'université ou chercheurs) pour des conférences théoriques et des experts associés de l'IH2EF (pairs expérimentés

et formés) pour la construction et l'animation d'ateliers. Ce sont ainsi près de 500 formateurs qui sont mobilisés pour assurer ces formations.

Les locaux de l'IH2EF offrent des espaces de travail entièrement rénovés et agréables. Avec quatre amphithéâtres, plus d'une vingtaine de salles de formation équipées numériquement, ce sont environ 500 participants ou stagiaires qui sont potentiellement accueillis chaque jour. Le Centre de la Ressource et de la Donnée (CRD) est un espace de travail modulaire ouvert aux stagiaires jusqu'à 22h : ils peuvent y trouver toutes les ressources documentaires professionnelles nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

LES ACTEURS DE L'INSTITUT

→ Une équipe pour concevoir et organiser

Une équipe de collaborateurs en poste à l'institut, experts-responsables de cycles de formation et ingénieurs d'e-formation, est chargée de concevoir les dispositifs de formation, d'organiser concrètement l'ensemble des actions en présence et à distance. Elle anime et coordonne le réseau des experts associés qui interviennent en formation initiale. Cette équipe produit et met en œuvre le parcours Magistère, support de l'année stage.

Des assistantes de formation assurent la logistique de l'accueil, l'hébergement et la répartition en atelier pour les séminaires en présence et les webinaires. Elles sont le point d'entrée des stagiaires pour toutes les questions concernant l'organisation matérielle de leur participation aux séminaires et aux webinaires.

Enfin, l'ensemble des agents de l'institut est mobilisé, chacun dans ses missions, afin d'offrir une expérience de formation de très grande qualité aux stagiaires.

→ Des intervenants au service d'une formation de haut niveau

De nombreux intervenants de haut niveau - universitaires, recteurs, responsables nationaux et territoriaux, partenaires internationaux, personnalités reconnues - sont associés aux actions de formation. Ils apportent leur vision, leur expérience, leur savoir et contribuent à élever le niveau d'exigence attendu des personnels d'encadrement en formation.

Enfin, l'institut s'appuie sur son réseau de formateurs, les « experts associés ». Recrutés pour leur expertise, ils contribuent à la conception de la formation et à la création des ressources. Ils interviennent lors des séminaires en présence et à distance.

Au niveau académique

Le recteur est responsable de la formation initiale et continue des personnels d'encadrement de son académie. En début d'année, il définit le parcours personnalisé de formation de chaque stagiaire en fonction des compétences acquises lors du parcours antérieur et arrête les aménagements nécessaires.

LE DÉLÉGUÉ ACADÉMIQUE À LA FORMATION DES PERSONNELS D'ENCADREMENT

Le délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (Dafpe), ou le délégué de région académique à la formation des personnels d'encadrement (Drafpe), assure, sous l'autorité du recteur et en coordination avec l'école académique de la formation continue (EAFC), la conception et la mise en œuvre de la stratégie académique de formation des personnels d'encadrement. Il agit notamment :

- / en élaborant et en pilotant le volet académique de la formation initiale des personnels de direction et des inspecteurs stagiaires, en cohérence avec le cadre national proposé par l'IH2EF ;
- / en proposant et en mettant en œuvre, dans le cadre de l'offre de l'EAFC, le plan académique de formation continue des personnels d'encadrement, ainsi que le dispositif de préparation aux concours personnels de direction et d'inspecteurs ;
- / en identifiant les formateurs académiques pour les personnels d'encadrement, en les formant et en animant le réseau ainsi constitué.

Pour cela il est accompagné par un (ou plusieurs) responsable opérationnel de formation (ROF).

LE RESPONSABLE OPÉRATIONNEL DE LA FORMATION

Le responsable opérationnel de la formation (ROF) collabore avec le Dafpe, il intervient principalement dans le cadre de la formation initiale et continue des personnels de direction. Il est chargé de l'opérationnalisation du dispositif de formation, en particulier pour

- / mettre en place le calendrier et le suivi des formations et des stages ;
- / organiser et mettre en œuvre l'accompagnement des stagiaires notamment en favorisant les échanges de pratiques entre pairs.

L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE DES FORMATEURS

Chaque académie constitue une équipe de formateurs, composée de pairs expérimentés, qui conçoit et anime les différents temps de formation et qui accompagne les stagiaires tout au long de leur stage.

Sur le lieu d'exercice

Chaque stagiaire est accompagné pendant son année de stage par un référent / tuteur (inspecteur tuteur pour les personnels d'inspection et chef d'établissement pour les personnels de direction). Il est désigné par le recteur de l'académie d'affectation.

De plus, affectés comme adjoint dans un EPLE, les personnels de direction stagiaires sont également suivis par leur chef d'établissement d'affectation.

Le référent / tuteur est un professionnel reconnu qui participe activement au développement professionnel du stagiaire et qui l'accompagne dans la construction de son réseau professionnel. Son action est centrale dans le dispositif de formation. Ses missions s'articulent autour du triptyque : accueil et information, accompagnement et conseil, formation. Pour cela il s'appuie sur les outils proposés par l'IH2EF, en particulier le réfé-

rentiel de compétences pour la formation et les trajectoires de développement professionnel. Il accompagne le stagiaire dans son appropriation du plan de formation et l'aide à contextualiser son engagement dans la formation.

Le référent / tuteur conseille le stagiaire dans l'exercice de ses fonctions et activités professionnelles. Il conçoit son accompagnement en s'attachant à favoriser le développement de l'analyse réflexive du stagiaire et en variant les modalités de son action :

- / analyse des activités conduites en autonomie par le stagiaire,
- / observations par le stagiaire d'activités conduites par le référent / tuteur ou par des pairs expérimentés,
- / entretiens approfondis réguliers,
- / conduite d'activités professionnelles avec lui, en particulier pour les inspecteurs.

Il aide le stagiaire à diversifier les contextes de mise en œuvre de ses compétences en cours de développement, Il le guide dans l'identification de ses besoins individuels et dans ses choix de personnalisation de son parcours de formation.

L'INSPECTEUR TUTEUR

L'inspecteur tuteur exerce dans le même degré d'enseignement que le stagiaire qu'il accompagne et dans des conditions semblables. L'appartenance au même corps et à la même spécialité n'est pas exigée.

Il accueille le stagiaire, favorise son intégration dans son nouvel environnement et facilite ainsi sa prise de fonction et sa mise en activité. Il l'aide à s'approprier sa posture et sa déontologie professionnelle.

Pour accompagner le stagiaire, dans un travail coordonné par le Dafpe, il peut s'appuyer, sur :

- / le haut encadrement de l'académie,
- / les conseillers techniques du recteur,
- / les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale,
- / les doyens des collèges d'inspecteurs.

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT RÉFÉRENT

Le chef d'établissement référent (CER) complète le rôle d'expert du chef d'établissement d'affectation, garant du métier, par une vision globale et distanciée du lieu d'exercice. Il est, pour cela, en relation étroite avec le chef d'établissement d'affectation du stagiaire notamment pendant la phase de positionnement, lors des choix de modules de formation et au cours des phases de régulation du parcours de professionnalisation.

Il est attentif aux éventuelles difficultés rencontrées par le stagiaire et il assure une approche contradictoire et bienveillante avec le chef d'établissement d'affectation. Il assure le lien avec le Dafpe afin de favoriser la mise en œuvre de solutions pertinentes en cas de difficultés. Il participe avec le stagiaire à la réalisation d'un bilan en fin d'année.

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'AFFECTION

L'action de formation du chef d'établissement d'affectation (CEA) est au cœur du dispositif de formation par alternance.

Il accueille et accompagne le stagiaire dans sa prise de fonction en tant que personnel de direction adjoint. Il favorise son intégration dans l'établissement et lui permet de s'approprier la déontologie professionnelle et les exigences liées au contexte de son nouveau métier. Il l'associe à l'ensemble des activités de l'établissement et lui délègue progressivement des responsabilités.

Il contribue à l'opérationnalisation de la démarche de professionnalisation du stagiaire en lui proposant des situations d'exercice professionnel variées et en lui permettant d'explorer l'ensemble des compétences liées à son métier.

Il facilite l'engagement du stagiaire dans toutes les activités de formation, soutient son analyse réflexive et le conseille dans l'exercice de ses missions.

Le chef d'établissement d'affectation renforce le lien entre le stagiaire et le chef d'établissement référent. En relation avec ce dernier, il organise des temps d'échanges et de régulation avec le stagiaire sur la mobilisation de situations professionnelles adaptées au contexte de l'établissement et aux niveaux de développement de ses compétences.



La formation statutaire

2025-2026 à l'IH2EF

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation organise la formation initiale des personnels de direction et personnels d'inspection selon des modalités hybrides et complémentaires destinées à favoriser l'appropriation progressive des compétences par le stagiaire. Elles permettent au stagiaire de construire son propre parcours de formation. Ainsi au cours de son année de stage :

- il participe à trois séminaires, d'une semaine, en présence à l'Institut ;
- il assiste à des conférences de haut niveau en présence ou en webinaire ;
- il suit des parcours numériques thématiques en auto-formation.

Au total, il bénéficie de 100 heures de formation à l'IH2EF, réparties en 72 heures de formation en présence à Poitiers et 28 heures minimum de formation à distance.

Des séminaires à l'Institut

Après un premier séminaire catégoriel, les personnels d'encadrement stagiaires participent à deux autres séminaires inter-catégoriels. Ils bénéficient ainsi de parcours différenciés selon l'évolution de leur niveau de maîtrise des compétences et leurs besoins spécifiques de formation.

Avant chaque séminaire, les stagiaires effectuent des choix parmi les ateliers et certaines conférences. Pour cela ils s'appuient sur leur positionnement personnel dans le référentiel de compétences à partir du portfolio et sur leurs envies d'ateliers ou conférences complémentaires. Chaque stagiaire est accompagné dans ses choix par son référent ou son tuteur.

1^{er} séminaire à l'IH2EF

Pour le premier séminaire en présence les personnels d'encadrement stagiaires sont regroupés par métier.

DATES	STAGIAIRES CONCERNÉS
Du lundi 15 au vendredi 19 septembre 2025	Inspecteurs 1^{er} et 2^d degrés : Toutes les académies
Du lundi 29 septembre au vendredi 3 octobre 2025	Personnels de direction des académies : Amiens, Lille, Mayotte, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Normandie, Orléans-Tours, Toulouse et Versailles
Du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2025	Personnels de direction des académies : Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Limoges, Lyon, Martinique, Nice, Paris, Poitiers, Polynésie, Reims, Rennes, Strasbourg

2^e séminaire à l'IH2EF

Le deuxième séminaire en présence est inter-catégoriel. Les stagiaires sont regroupés selon leur académie d'exercice, à l'exception des IA-IPR EVS et des IEN-IO qui sont réunis lors du même séminaire en raison des spécificités de leurs fonctions. Ces derniers ne sont donc pas nécessairement accueillis pendant le même regroupement que les autres personnels de leur académie.

DATES	STAGIAIRES CONCERNÉS
Du lundi 12 au vendredi 16 janvier 2026	IA-IPR EVS et des IEN-IO de toutes les académies et inspecteurs 1^{er} et 2^d degrés et personnels de direction des académies Aix-Marseille, Amiens, Corse, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Lille, Martinique, Nantes, Nice, Versailles
Du lundi 26 au vendredi 30 janvier 2026	Inspecteurs 1^{er} et 2^d degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Mayotte, Montpellier, Poitiers, Polynésie, Toulouse
Du lundi 9 au vendredi 13 février 2026	Inspecteurs 1^{er} et 2^d degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies Créteil, Nancy-Metz, Normandie, Orléans-Tours, Paris, Reims, Strasbourg, Rennes

3^e séminaire à l'IH2EF

Le troisième séminaire en présence est inter-catégoriel. Les stagiaires sont regroupés selon leur académie d'exercice, à l'exception des IA-IPR EVS et des IEN-IO qui sont réunis lors du même séminaire en raison des spécificités de leurs fonctions. Ces derniers ne sont donc pas nécessairement accueillis pendant le même regroupement que les autres personnels de leur académie

DATES	STAGIAIRES CONCERNÉS
Du lundi 16 au vendredi 20 mars 2026	IA-IPR EVS et des IEN-IO de toutes les académies et inspecteurs 1 ^{er} et 2 ^d degrés et personnels de direction des académies Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Bordeaux, Corse, Dijon, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Lille, Limoges, Martinique, Nantes, Nice, Poitiers
Du lundi 30 mars au vendredi 3 avril 2026	Inspecteurs 1 ^{er} et 2 ^d degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Mayotte, Polynésie, Nancy-Metz, Normandie, Orléans-Tours, Rennes, Strasbourg, Reims
Du lundi 13 au vendredi 17 avril 2026	Inspecteurs 1 ^{er} et 2 ^d degrés (sauf IA-IPR EVS et IEN-IO) et personnels de direction des académies Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Un cycle national de conférences

Au cours de la première année de formation, l'institut invite des personnalités du monde de l'éducation à intervenir, devant les stagiaires, au cours d'un cycle de conférences de très haut niveau qui fait partie intégrante du parcours de formation. Certaines de ces conférences sont ouvertes aux promotions Colette Besson et Jacques Delors.

La plupart de ces conférences ont lieu pendant un séminaire de la formation initiale à l'institut. Les stagiaires présents assistent à l'intervention du conférencier depuis l'institut, tandis que les autres suivent le séminaire à distance. Tous les stagiaires participent lors de leur présence à l'institut à certaines conférences du cycle.

Ce cycle de conférence est également ouvert aux chefs d'établissements d'affectation, aux chefs d'établissement référents et aux inspecteurs tuteurs sur inscription en début d'année.

CYCLE DE CONFÉRENCES 2024 - 2025

DATE	HORAIRE	THÈME ET CONFÉRENCIER (sous réserve)
Mercredi 3 septembre 2025 <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 17 h	Présentation de la formation et de l'approche par compétences Outil Magistère - Approche par compétences - Équipe IH2EF
Mercredi 17 septembre 2025	14 h - 15 h 30	Ouverture institutionnelle Direction de l'Encadrement, l'IGÉSR, DGESCO et IH2EF
Mercredi 1 octobre 2025	14 h - 15 h 30	Éthique, valeurs de la République et posture du cadre
Mercredi 15 octobre 2025	14 h - 15 h 30	La place du cadre scolaire dans l'écosystème territorial
Mercredi 5 novembre 2025 <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 15 h 30	La prise de décision publique
Mercredi 26 novembre 2025 <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 15 h 30	Les exigences des métiers de l'encadrement - Les dilemmes professionnels
Mercredi 10 décembre 2025 <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 15 h 30	Orientation : Où parle-t-on du travail à l'école ? Comment le rencontre-t-on au collège et au lycée ?
Mercredi 14 janvier 2026	14 h - 15 h 30	Le climat scolaire comme enjeu de pilotage : quelle expérience des personnels au service de la réussite des élèves ?
Mercredi 28 janvier 2026	14 h - 15 h 30	Compétences et apprentissages aujourd'hui dans le monde
Mercredi 18 mars 2026	14 h - 15 h 30	Investir les marges de manoeuvre : entre autonomie explicite et espace d'action implicite.
Mercredi 1 ^{er} avril 2026	14 h - 15 h 30	Les évaluations nationales et internationales au service du pilotage
Mercredi 6 mai 2026 <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 15 h 30	Où en est la transformation numérique post COVID ? Quel rôle de l'encadrement ? Quel accompagnement du cadre ?
Mercredi 27 mai 2026 <i>Tous les stagiaires à distance</i>	14 h - 17 h	Conférence de clôture

Une formation hybride

ESPACE NUMÉRIQUE DE LA PROMOTION

Un espace numérique Magistère accompagne l'organisation de l'ensemble de la formation mise en œuvre par l'IH2EF. Il est le point d'entrée principal des stagiaires, il permet d'articuler les temps en présence et ceux à distance. Il s'enrichit chaque année de nouvelles activités et parcours en autoformation.

L'institut y propose des activités qui prolongent et approfondissent l'expérience de formation au cœur du contexte professionnel du stagiaire.

Cet espace de formation offre à la fois un cadre unique pour tous et un cheminement différencié pour chaque stagiaire selon ses besoins spécifiques.

Il est le moyen privilégié de communication de l'Institut à destination des stagiaires. Il sert également d'espace de travail pour les experts associés intervenant dans la formation initiale.

Conçu pour favoriser l'émergence d'une communauté apprenante, il associe les responsables de formation de l'IH2EF, les stagiaires, les experts associés et tous les formateurs.

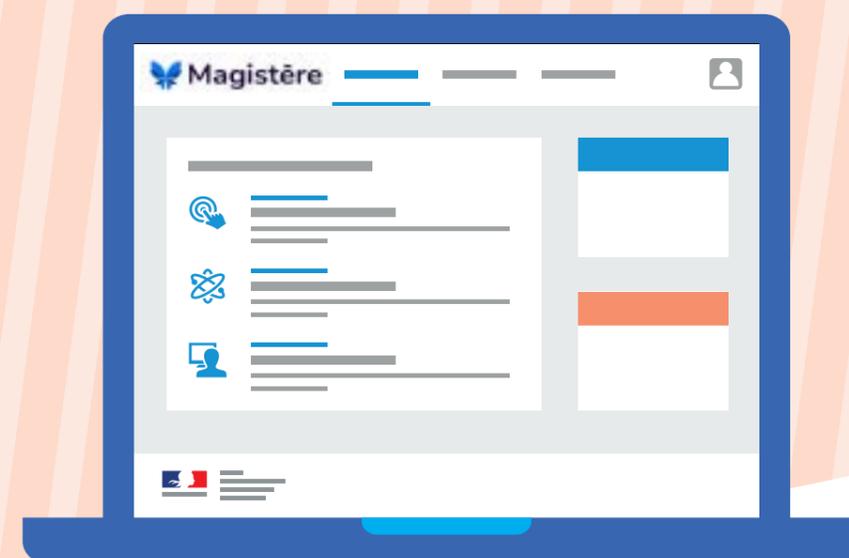
Il est ouvert à tous les stagiaires dès la mi-juillet 2024 et pour les trois années de formation.

LES MODULES EN AUTOFORMATION

La formation est enrichie par plusieurs modules en autoformation qui complètent les séminaires en présence et le cycle de conférences. Ils permettent aux stagiaires de découvrir ou d'approfondir des thématiques clefs en lien direct avec leur métier selon une temporalité propre à chacun. Ils contribuent à la personnalisation de la formation.

Accessibles dès le début de la formation, ces parcours sont disponibles sur l'espace Magistère de la promotion. Chaque stagiaire doit réaliser l'ensemble des parcours en auto-formation au cours de sa première année de formation.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES, RESSOURCES, ET PARCOURS EN AUTOFORMATION SUR VOTRE ESPACE MAGISTÈRE.



<https://magistere.apps.education.fr/>

Les modules supports de l'année de la formation statutaire

1^{er} trimestre

➤ **Pilotage pédagogique avec la donnée**
⌚ 2h

➤ **Faire des PPCR un levier managérial**
⌚ 1h30

➤ **Les fondamentaux du statut de la fonction publique**
⌚ 2h

Parcours Mentor : <https://mentor.gouv.fr/catalog/168>

➤ **Piloter la lutte contre le harcèlement scolaire**
⌚ 2h

2^e trimestre

➤ **École inclusive : faire vivre les partenariats**
⌚ 1h30

➤ **Leadership pédagogique**
⌚ 1h30

➤ **Garantir les droits de l'enfant dans l'institution scolaire avec le Défenseur des droits**
⌚ 1h30

➤ **Tester et enrichir ses compétences numériques**
⌚ 3h

➤ **Comprendre les enjeux du numérique pour l'éducation**
⌚ 3h

➤ **Les essentiels pour une collaboration fructueuse avec les familles**
⌚ 2h

Parcours Canopé : <https://partage02.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=23§ion=1>

3^e trimestre

➤ **Accompagner le développement professionnel**
⌚ 1h



D'autres modules pour la deuxième et la troisième année de la formation initiale

Les nouveaux titulaires sont invités à parcourir le site de l'IH2EF (www.ih2ef.gouv.fr) qui présente les parcours en autoformation :

www.ih2ef.gouv.fr/parcours-en-autoformation-de-lih2ef

En particulier, les parcours suivants présentent un intérêt notable pour des personnels d'encadrement pédagogique en devenir :

- / Les fondamentaux du management
- / L'évaluation des établissements du 1^{er} degré
- / L'évaluation des établissements du 2^d degré
- / Piloter un projet sur son établissement

D'autres parcours sont conseillés pour aller plus loin lors des années 2 et 3 de la formation initiale :

- / Scolarité inclusive
- / Les enjeux des changements climatiques
- / Piloter la promotion de la santé
- / Piloter la lutte contre les discriminations
- / Piloter la promotion de l'égalité filles garçons
- / Agir pour contribuer à ma sécurité numérique et à celle de mon organisation (Mentor : <https://mentor.gouv.fr/catalog/429>)
- / Intelligence artificielle pour et par les enseignants - Explorer et soutenir l'utilisation éclairée de l'IA dans l'éducation (FUN MOOC, <https://www.fun-mooc.fr/fr/coursintelligence-artificielle-pour-et-par-les-enseignants-ai4t/>)
- / Objectif IA : Initiez-vous à l'intelligence artificielle (Mentor : <http://mentor.gouv.fr/catalog/8>)

Vos contacts

IH2EF INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Téléport 2 - Boulevard des Frères Lumière
86960 CHASSENEUIL-DU-POITOU

05 49 49 25 00

www.ih2ef.gouv.fr

Pour les questions liées à votre venue à l'IH2EF lors des séminaires :

- Magali CHEMINADE, coordinatrice de l'offre et de la gestion des formations

magali.cheminade@education.gouv.fr

Pour les questions liées à vos inscriptions sur Magistère et aux temps de formation à distance :

- Sandrine ÉTOURNEAU, assistante de gestion de formation

sandrine.etourneau@education.gouv.fr

